

HISTORIQUE 2023

31.12.2022 : La cantonalisation de l'aéroport est toujours à l'étude. Affaire à suivre.

27.01.2023 : L'aviation d'affaires est en augmentation de 34,8% à 8761 mouvements mais son % sur le nombre total de mouvements n'est que de 15.7%. Le nombre de passagers en aviation d'affaires reste confidentiel versus le taux d'occupation dans un vol de ligne. Le bilan écologique de ces vols est désastreux, même s'ils sont très juteux pour le fonctionnement de l'aéroport.

06.02.2023 : La Directrice de l'aéroport, Madame Aline Pfefferlé démissionne pour la fin mai 2023.

28.02.2023 : La Municipalité de Sion met au concours le poste de Directeur-trice de l'Aéroport.

15.06.2023 : H55, l'entreprise pionnière suisse spécialisée dans le développement de solutions de propulsion électrique et de pack de batteries pour l'aviation propre, annonce l'établissement de sa nouvelle filiale à Toulouse, France. Cette décision stratégique est une étape importante dans le projet d'expansion globale de H55 afin de répondre à la demande grandissante de ces technologies en France et en Europe.

30.06.2023 : Nomination du nouveau Directeur de l'Aéroport en la personne de Monsieur Christophe Chollet.

13.10.2023 : H55 commence la construction de ses locaux nord-américains dans la région du Grand Montréal pour servir sa clientèle nord-américaine croissante. H55 Canada travaillera en étroite collaboration avec ses clients existants, notamment Pratt & Whitney Canada, CAE et Harbour Air, pour le développement de produits, la customisation et le support client.

01.11.2023 : entrée en fonction du nouveau Directeur de l'Aéroport, M. Christophe Chollet.

14.11.2023 : Des problèmes de sécurité aérienne sont mis en lumière à l'aéroport de Sion. Skyguide a sous contrôle les opérateurs qui volent aux instruments mais ne peut influencer les trajectoires de ceux qui volent à vue. L'OFAC explique que de nouvelles règles d'approche sont nécessaires si l'aéroport de Sion veut développer ses activités.

06.12.2023 : En séance à Payerne sur les nuisances créées par le nouvel avion F35-A, le commandement des Forces aériennes nous a précisé qu'aucune mesure ne serait effectuée à Sion, que le Plan Sectoriel Militaire PSM serait intégré dans le Plan Sectoriel des Infrastructures Aéronautiques PSIA et que l'Aéroport de Sion resterait une base de dégagement après fin 2030, date échéance des contrats en vigueur entre le DDPS, le Canton du Valais et la Ville de Sion.